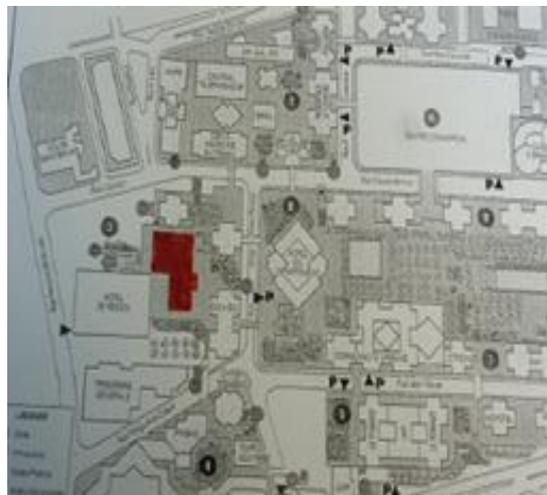


BORDEAUX MERIADECK - TENNIS et BOWLING



Tennis et Bowling sous la terrasse Koenig

1. IDENTITE DU BATIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel : TENNIS BADMINTON BORDEAUX MERIADECK
Autre nom : TENNIS MERIADECK
Numéro et nom de rue : 30, rue Claude Bonnier
Ville : Bordeaux 33000
Pays : France

Nom usuel : BOWLING MERIADECK
Numéro et nom de rue : Terrasse Général Koenig
Ville : Bordeaux 33000

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey Berland – 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

ETAT DE PROTECTION

Type : Inscrit dans le périmètre de la ville de Bordeaux classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey Berland – 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BATIMENT

Commande

En 1981, la SBRU (Société Bordelaise de Rénovation Urbaine) propose à la mairie un espace libre dans le sous-sol de l'îlot 3 (baptisé plus tard Terrasse Koënic) qui pourrait résoudre différents problèmes rencontrés par l'administration municipale: le Service de la Jeunesse et des Sports est alors hébergé dans différents locaux de la ville insuffisants et dispersés et un regroupement s'avère nécessaire pour rationaliser ce service.

La mairie cherche également un espace de remplacement pour recevoir les 3 courts de tennis mis à la disposition des Bordelais dans le Hall des Expositions situé au Lac et qui doivent être déménagés.

Architectes

Jean Willerval

Pierre Rault pour le Bowling

Date de commande	1981
Livraison	1983 pour les tennis 1989 pour le bowling

Usage

Tennis et badminton, bowling, slot racing, salles associatives

Etat du bâtiment

Le complexe sportif/ludique groupant le bowling et les tennis est installé sous la terrasse Koënic. Les locaux sous-dalle abritant les tennis sont vétustes et connaissent de nombreux désordres. Les jardinières au-dessus des tennis ont notamment des problèmes d'étanchéité qui provoquent des inondations ponctuellement au niveau des courts de tennis et des gradins. Des problèmes de désenfumage obligent également à maintenir ouvertes les fenêtres situées dans les canons à lumière extérieurs.

Le revêtement en mosaïques bleues de ces canons à lumière est détérioré, de nombreux carreaux se sont défaits, laissant apparaître le béton par endroit. Aucun entretien de ces zones n'a jamais été réalisé. Une signalétique rudimentaire a été placardée sur les mosaïques pour indiquer l'existence du Tennis.

Les locaux du Bowling ont en revanche déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de rénovation. L'entrée sur la dalle, petit édicule posé sur la terrasse Koënic est épisodiquement repeinte: les nouvelles peintures signées de l'artiste Rouge viennent d'être inaugurées.

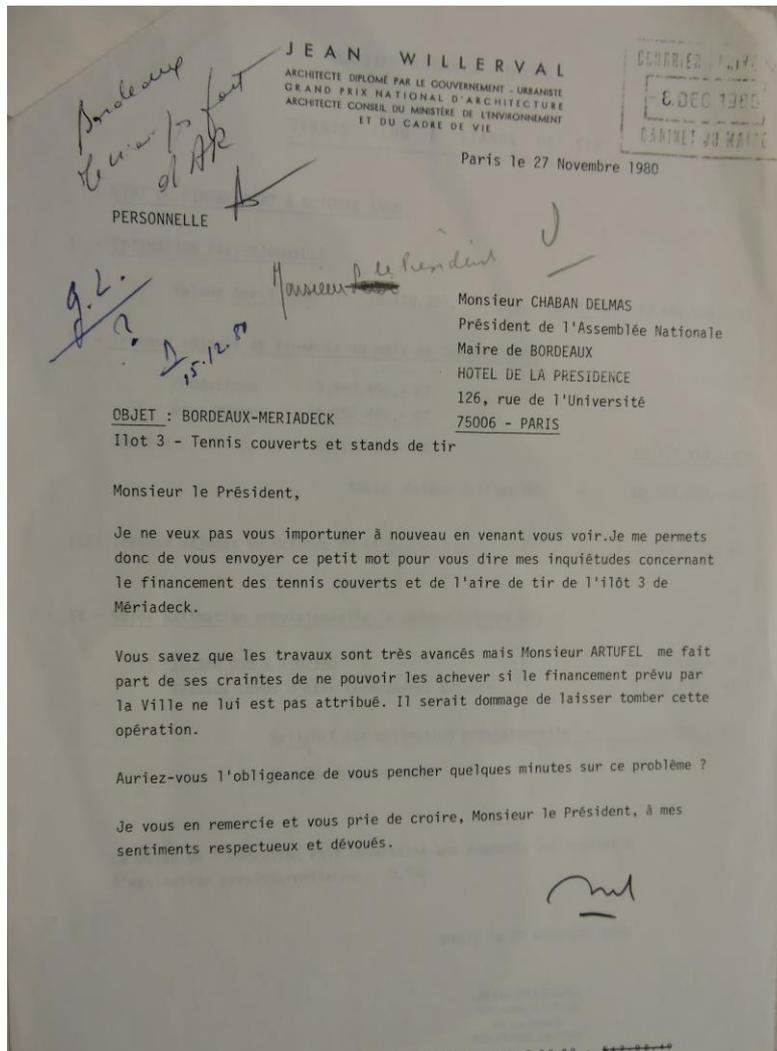
La société Axel-Vega qui gère ces installations et équipements sportifs demande régulièrement à la ville leur remise en état.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

La modernisation des installations intérieures se fait progressivement. En 2016, les contrôles de sécurité concluent à la nécessité de créer un système de désenfumage et d'issues de secours dont l'impact visuel doit être limité sur la terrasse Koënic (réunion du Comité de Liaison Unesco Bordeaux)

3. DESCRIPTION DU BATIMENT

Dans le cadre de l'aménagement de l'îlot 3, la SBRU (Société de Rénovation Urbaine) décide de prolonger, au niveau 14.50m NGF, les dalles piétonnes des programmes voisins de la Croix du Palais et de la Direction Solidarité Gironde (anciennement DDASS).



Courrier 1980 de Jean Willerval



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BORDEAUX

Séance du VENDREDI 24 JUILLET 1981 à 16 H 30

Aujourd'hui Vendredi vingt quatre juillet mil neuf cent quatre vingt
un à seize heures trente
le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans
la salle de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS, MAIRE de BORDEAUX -

PRÉSENTS A LA SÉANCE :

MESSIEURS : VALADE - LAGIERE - LAJUGIE - M^{lle} NOAILLES -
MM BRUNEAU - DAUGUET - RACLE - PINEAU -
BEZIADE - GALLOUIN - CAZABONNE - THOMAS -
DEYMES - SCHWARTZ - MARCACCI - M^{me} TERS -
M TOUTON - M^{me} ROUSSELOT - MM MATHARAN -
CAZENTRE - M^{me} DEBAYLE - M MEYSSAN -
M^{lle} GUENEAU - MM ROQUAIN - LAURENT -
M^{me} PACTEAU - M^{me} MOULIN-BOUDARD - M EPRON -
EXCUSES : MM LACOSTE - GRONDEAU - CASTETS - LAWTON -
ESTEBE - MOGA - RAMARDNY - ROUCAUD - GUILLON -
MEYNIAC - MARTIN - BARRAN - DESSERRE -
M^{me} BOURBAGUE - M BRUNOT -

LA SÉANCE EST OUVERTE

Projet 1981 ; vote du conseil municipal

QUARTIER MERIADECK - ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER -
AUTORISATION - DECISION.

444/81

M. VALADE présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Administration municipale se trouve actuellement confrontée à divers problèmes :

- * le Service de la Formation permanente prenant une nouvelle dimension, il est maintenant nécessaire de regrouper ses différentes activités en un même lieu, mieux adapté aux actions de Formation.
- * notre Service des Sports et de la Jeunesse est actuellement logé dans des locaux insuffisants et dispersés (rue Lecocq, Maison communale) ; là aussi, une concentration s'avère nécessaire afin que le Service puisse fonctionner rationnellement.
- * enfin, comme vous le savez, la multiplication des activités du Hall des Expositions rend très précaire l'installation hivernale de 3 courts mis à la disposition des Bordelais, d'où la nécessité de trouver très rapidement une solution de remplacement.

Or, la S.B.R.U. (Société Bordelaise de Rénovation Urbaine) propose à la Ville un ensemble immobilier à Mériadeck, qui permettrait de résoudre, en une seule opération, ces divers problèmes.

En effet, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot III de Mériadeck, cette Société a réalisé une dalle portée au niveau 14.50 afin de prolonger les dalles piétonnes des programmes CROIX DU PALAIS et D.D.A.S.S. et de couvrir le secteur central de l'îlot qui avait été creusé à la cote 6.45 pour une affectation initiale de parcs de stationnement publics qui n'a pas été réalisée.

L'aménagement de ce volume libre permettrait de disposer :

- * au niveau 6.45, de 4 courts de tennis de compétition, 2 courts de formation ainsi que les annexes nécessaires à l'accompagnement de cet ouvrage (sanitaires, club-house ...).
- * au niveau 10.90, d'un ensemble de bureau de 432 m².

Grâce à cette acquisition, la Ville pourrait :

- * offrir au Centre-Ville des courts couverts permettant de répondre à une demande toujours croissante et de libérer le Hall des Expositions ;
- * reloger le Service des Sports et de la Jeunesse dans des locaux convenables qui libérerait notre immeuble rue Lecocq ;
- * disposer, dans cet immeuble, de la Maison de la Formation où seraient regroupées la Formation permanente et Organisation & Méthodes, le Service de l'Enseignement étant relogé dans les locaux actuels de la Formation permanente et le Syndicat des apprentis rue Paul Bert.

Rapport d'acquisition 1981 J. Valade

Il faut noter pour ces derniers que, compte tenu de leur situation, de la demande existante, leur exploitation sous forme de location horaire permettra l'autofinancement de cet équipement.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le Maire à traiter avec la S.B.R.U. l'acquisition de cet ensemble moyennant le prix de 7.570.800 F payable :

- * par un acompte de 4.770.000 F à la signature de l'acte authentique (Novembre 1981),
 - * le solde, soit 2.800.800 F en Février 1982,
- cette dépense étant financée au moyen des crédits d'acquisitions immobilières.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES.

Fait et délibéré à BORDEAUX, en l'Hôtel de Ville, le 24 JUILLET 1981.

Pour expédition conforme :

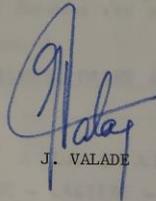
Le Préfet de la Gironde certifie
que la délibération est exécutoire en
application de l'Art L 121-31 du
Code des Communes.

BORDEAUX, le 21 FÉV 1982

Pour le Préfet,

et par délégation,
l'Attaché, Chef du Bureau des
Finances et de l'Administration
Communale.
signé : Ph. JAUMOUILLIE -

Le Premier Adjoint,



J. VALADE

Rapport d'acquisition 1981 J.Valade

La SBRU décide également de recouvrir le secteur central de cet îlot, creusé à la cote 6.45 NGF pour une affectation de parcs de stationnements publics, finalement jamais réalisés.

Le Conseil Municipal propose en 1981 d'aménager dans ce volume sous-dalle

- Au niveau 6.45m NGF : 4 courts de tennis, un projet de stand de tir à l'arc et des locaux annexes qui seront par la suite affectés au Bowling.
- Au niveau 10.90m NGF : 432 m2 de locaux, initialement prévus pour reloger les Services de la Jeunesse et des Sports et qui seront plus tard occupés, en partie seulement, par l'association Union Saint-Bruno et le Slot Racing.

Configuration par rapport à la dalle

- Sur la dalle : entrée du bowling
- Niveau - 1 : grand local dont la moitié est occupée par l'association Union St Bruno et le Slot Racing
- Niveau - 2 : bowling et tennis au niveau rue - entrée des tennis sur la rue Claude Bonnier

LES TENNIS

L'entrée des tennis, étroite et confidentielle, se fait uniquement par la rue Claude Bonnier.

Pour assurer l'éclairage en lumière naturelle et la ventilation des courts de tennis, Jean Willerval, architecte en charge de la rénovation du quartier Mériadeck, imagine 12 canons à lumière (sorte de sheds) recouverts de mosaïque bleue. Arrondis sur l'arrière, ils sont dotés sur l'avant de grands vitrages sur toute la hauteur qui peuvent basculer pour assurer la fonction ventilation. Alignés en 4 groupes de 3 sur la dalle, ils sont orientés à l'Est et à l'Ouest. Ces canons à lumière, pour rester inaccessibles au public, sont construits sur un socle maçonné constituant de grandes jardinières plantées ou engazonnées.

Le Tennis est actuellement composé de 4 courts, dont 2 de tennis et 2 équipés en 8 courts de Badminton.

Les locaux adjacents, initialement occupés par le Service de la Jeunesse et des Sports, accueillent depuis le début des années 2000 une structure sociale, la Parentèle. Des fenêtres rondes, sorte de grands hublots, permettent une communication visuelle entre les courts de tennis et les bureaux de la Parentèle.

LE BOWLING

L'entrée du bowling se fait uniquement par la terrasse Koëning par un petit édicule en béton banché, vitré et peint en bleu, au milieu de la dalle. L'accès à la terrasse se fait soit par la rue Marguerite Crauste, soit par les passerelles qui la relie aux autres îlots. Dépourvu d'ascenseur, il faut descendre un long escalier pour y accéder.

Le Bowling est composé de 16 pistes en bois, 4 billards, jeux vidéo et 2 écrans géants. Un bar, des banquettes et des tables complètent l'équipement.

Le Bowling et les Tennis ne possèdent pas de passages leur permettant de communiquer ; ils communiquent malgré tout visuellement via une sorte de prisme de verre; ils possèdent aussi les mêmes issues de secours qui créent ainsi d'autres cheminements.



L'entrée du bowling et les 12 sheds

2015



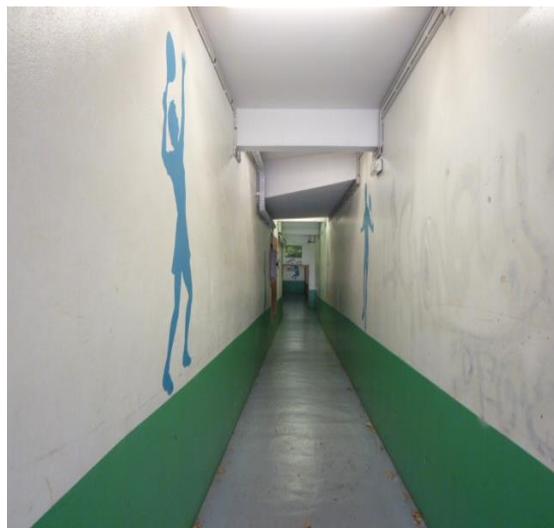
Détail des sheds assurant aux tennis lumière et ventilation 2015



Sous les sheds Photo Sauvegarder Mériadeck



Entrée des tennis 2015



Couloir menant aux tennis 2015



Les tennis 2015

4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BATIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique

Conçue pour accueillir un parc de stationnement, la structure de la dalle permettait l'implantation de nombreux programmes. Les deux programmes retenus n'ont pas une nécessité de lumière naturelle (les canons à lumière du Tennis assurent un éclairage des courts). Les autres locaux associatifs doivent se satisfaire de cette absence de lumière naturelle.

A l'exception du Bowling, le Tennis et les autres locaux ne bénéficient d'aucun traitement qualitatif des espaces intérieurs : leurs murs sont en béton brut, parfois peints, ou recouverts par endroits de panneaux acoustiques.

En revanche, ces deux installations doivent supporter les conséquences de cette installation en sous-sol, au cœur de la dalle : les entrées très confidentielles et séparées, l'une sur rue pour le Tennis, l'autre sur la dalle pour le Bowling.

2 - appréciation sociale

Mériadeck offre, en plein centre-ville, un complexe sportif et ludique qui regroupe en un même lieu une patinoire polyvalente, des tennis et un bowling. Son attraction s'est renforcée avec l'arrivée du tramway.

Bien que dissimulés et pourvus d'une entrée très discrète sur rue, les tennis sont régulièrement occupés. Selon un rapport de la société SBSL Axel-Véga gérante du complexe Patinoire/Tennis/Bowling, ils sont complets d'octobre à mars: seuls tennis couverts de Bordeaux, les courts sont librement accessibles aux non licenciés. Les terrains de badminton sont régulièrement investis par les groupes scolaires. Axel-Vega regrette de n'avoir pu installer un accueil plus visible et une autre activité sportive de type « squash » dans le local attribué à « La Parentèle ».

Le bowling, malgré son isolement sur la terrasse Koënik, est apprécié des habitués pour ses installations et sa proximité. Billards, grands écrans, snacking, soirées événementielles concourent à l'animation du quartier.

Les utilisateurs des installations sportives peuvent utiliser les parcs de stationnement environnants situés sous la dalle des îlots voisins, la société de gestion Axel-Vega ayant passé un accord avec leur gestionnaire.



Le bowling 2015



l'escalier 2015

3 - appréciation artistique et esthétique

Les Tennis et Le Bowling de Mériadeck sont les seuls programmes (hors stationnement) installés uniquement dans l'espace créé sous la dalle. Ce caractère sous-terrain est renforcé par l'invisibilité depuis l'extérieur des deux équipements : peu d'éléments signalent leur présence, les entrées sont discrètes, les canons à lumière mystérieux. Les dimensions importantes du Tennis en sont d'autant plus surprenantes que rien ne permet au visiteur de les imaginer.

A l'identique de l'immeuble tout proche Direction Solidarité Gironde (ex DDASS), l'emploi de la couleur pour le revêtement des « sheds » est, à l'époque, une nouveauté illustrée par le Centre Pompidou inauguré à Paris en 1975.

5. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives Municipales

1073 W 152, courrier de Jean Willerval du 27 novembre 1980

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la ville de Bordeaux, séance du 24 juillet 1981

Délibération D – 2010/0347 du Conseil Municipal de la ville de Bordeaux, séance du 28 juin 2010

Délibération D – 2014 /490 du Conseil Municipal de la ville de Bordeaux, séance du 29 septembre 2014

A'URBA – Synthèse des entretiens des personnes ressources – juin 2007 Société Axel Vega

Rapport d'activité AXEL VEGA 2009

Société Bordelaise de Sports et Loisirs SBSL / AXEL VEGA – Rapport du délégataire – Exercice 2013

photographies Sauvegarder Mériadeck